

SEANCE DU 24 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 12

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Domaine :
FINANCES**

Sous-domaine :

**Affectation
du Résultat**

**OBJET :
Affectation du
résultat de
fonctionnement
Exercice 2025**

N° 10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 24 Février à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 17 Février 2025

Présents : Alain MARTY, Raymond BENOIT, Janine POUSSE, Michel GREFFIER, Jean MAURY, Christine SANCHEZ, Emmanuel COULONVAL, Véronique BROUSSE, François DUVERT, Véronique MARCAILLOU, Stéphane AZEMA, Vanessa SALANDINI.

Absents excusés : Joëlle LEVEJAC, Christophe FOURES, Emilie BELUCHE.

Mme Véronique MARCAILLOU a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après avoir examiné le Compte Financier Unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 788 839.31 €
- un déficit d'investissement de : 335 328.53 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A – <u>Résultat de l'exercice</u>	+ 251 790.12
B – <u>Résultats antérieurs reportés</u>	+ 537 049.19
C – <u>Résultat à affecter</u> = A+B (hors restes à réaliser)	+ 788 839.31
D – <u>Solde d'exécution d'investissement</u>	- 335 328.53
E – <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (4)	+ 76 600.00
F – <u>Besoin de financement</u>	258 728.53
AFFECTATION = C	+ 788 839.31
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	258 728.53
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	530 110.78
DEFICIT REPORTE D 001 (5)	335 328.53

Pour copie conforme,
Le Maire,

Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20250224-20250224DEL10-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2025

Publication : 25/02/2025